

## Programme de la Formation

# FENG-SHUI

2 jours soit 14.5 heures de formation

### ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Initiation au Feng-Shui (Module 1)	Présentiel	mercredi 1 juillet 2020, 08h45 - 12h30 / 14h00 - 17h30	Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours
Perfectionnement en Feng-Shui (Module2)	Présentiel	jeudi 2 juillet 2020, 08h30 - 12h30 / 14h00 - 17h15	Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Valorisez l'espace avec le Le Feng-Shui architectural : Science et Art de bâtir très ancienne, le Feng-Shui offre des outils pour la conception et l'organisation du projet et invite la vitalité de l'espace – le Ch'i ou énergie vitale, à pénétrer et à circuler sans entraves dans l'édifice. Le Feng-Shui fait appel à des règles universelles basées sur les lois d'harmonies et d'équilibre appliquées à l'espace et à l'architecture.

A la clé, une harmonie de ressenti, source de bien-être pour les habitants, de motivation et d'efficience pour les professionnels

### PRISE EN CHARGE

Libéraux : FIF-PL  
Salariés : Actaliens

### PUBLIC CIBLE

Toute personne désirant découvrir le Feng-Shui dans le but de l'appliquer dans ses projets d'architecture

### PRÉREQUIS

Expérience dans les métiers  
- du bâtiment : Architecte, MO, ouvriers du BTP, décorateur...  
- de l'immobilier  
- professionnels de l'environnement...

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

-Power point  
-Échanges avec les stagiaires à la fin de chaque journée de formation  
-Questionnaire de satisfaction à chaud

**Une attestation de stage vous sera livré à la fin de la formation après avoir répondu au questionnaire à chaud qui vous sera envoyé par mail**

Locaux accessibles aux pmr

### MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

## Module Initiation au Feng-Shui (Module 1)

1 jour soit 7.25 heures de formation

**Modalité d'apprentissages :** Présentiel

### ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Modalité Pédagogique :** Présentiel

**Date(s) :** mercredi 1 juillet 2020, 08h45 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Lieu :** Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours

### OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Acquérir les bases du Feng-Shui

Savoir réaliser le carré Lo Shu (ou carré magique) : tableau très ancien qui reproduit les 9 premiers nombres et permet de sectoriser l'habitat

### FORMATEUR(S)

BELCOURT Stéphanie

### OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage concret et participatif alternant théorie et pratique
- Support de formation papier remis en amont de la formation
- Matériel mis à apporter par les stagiaires : boussole, rapporteur, crayons de couleur

### PROGRAMME

1. Le chi ou la circulation des énergies
2. Le cycle des 5 éléments
3. Le Pa Kua (ou Ba Gua) : *Octogone qui divise l'habitat en secteurs correspondant à chacun des points cardinaux.*
4. Le Lo Shu (ou carré magique) : *signe particulier : toutes ses lignes, qu'elles soient horizontales, verticales ou diagonales, font une somme de 15, nombre correspondant au total des valeurs symboliques du Yin (8+7) et du Yang (9+6). Les nombres ont ici plus qu'une signification, on leur attribue de réels pouvoirs.*
5. Le calcul du chiffre Kua : *Ce chiffre va servir à déterminer qu'elles sont les directions personnelles positives ou négatives pour choisir un habitat et pour se positionner dans la maison ou au bureau.*
6. Mise en pratique sur un cas concret, de la pose du Pa Kua et du Lo Shu
7. Analyse du Lo Shu et solutions à envisager
8. Retour sur la journée

Module  
**Perfectionnement en Feng-Shui (Module2)**

1 jour soit 7.25 heures de formation

**Modalité d'apprentissages :** Présentiel

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Modalité Pédagogique :** Présentiel

**Date(s) :** jeudi 2 juillet 2020, 08h30 - 12h30 / 14h00 - 17h15

**Lieu :** Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Approfondissement des bases du Feng-Shui  
Mise en pratique des méthodes d'analyses du Feng-Shui

**Il n'est pas possible de s'inscrire uniquement au second module car ce dernier exige les acquis du premier module (module 1)**

## FORMATEUR(S)

BELCOURT Stéphanie

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage concret et participatif alternant théorie et pratique
- Support de formation papier remis en amont de la formation
- **Matériel à apporter par les stagiaires : boussole, rapporteur, crayons de couleur, calque**

## PROGRAMME

Le Feng-Shui professionnel

Le Feng-Shui du jardin

Le trigrammes

Méthode d'analyse

Mise en pratique d'un cas concret et correctif

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

**A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :**  
**Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire 44 Quai Saint Laurent 45000 Orléans**  
**02.38.54.08.96 - info@ma-cvl.org**

### FORMATION : FENG-SHUI

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Initiation au Feng-Shui (Module 1)	Présentiel	mercredi 1 juillet 2020, 08h45 - 12h30 / 14h00 - 17h30	Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours
Perfectionnement en Feng-Shui (Module 2)	Présentiel	jeudi 2 juillet 2020, 08h30 - 12h30 / 14h00 - 17h15	Tours // Espace Jacques Villeret - 11 Rue de Saussure 37200 Tours

**Durée :** 2 jours soit 14.5 heures

**Places limitées à :** 12

**Date de clôture des inscriptions :** 15/04/2020  
*(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)*

### PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Date de naissance :** ..... **Département de naissance :** .....

**E-mail personnel :** ..... *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

**Téléphone portable :** ..... **Date d'entrée dans l'entreprise :** .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP :**  Oui /  Non **Architecte DPLG :**  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte :** .....

**Activité du stagiaire :**

**Mode d'exercice :**

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

- FAFIEC
- FIF PL
- OPCO/EP (ACTALIANS)
- Autre : .....

**Demande de subrogation :**  Oui /  Non

**ORGANISME / ENTREPRISE**

**Raison Sociale :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Type d'entreprise :** ..... **Activité principale :** .....

**Gérant(e) :** ..... **Fonction :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** ..... **E-mail :** .....

**Siret :** ..... **N° société d'architecture :** ..... **Effectif dans l'organisme :** .....

<b>Module 1 : Initiation au Feng-Shui (Module 1)</b>		<b>7.25h / 1 jour</b>	
Coût pédagogique	MODULE 1-ADHÉRENT	350,00 €	..... €
	MODULE 1- NON ADHÉRENT	390,00 €	..... €
<b>Module 2 : Perfectionnement en Feng-Shui (Module2)</b>		<b>7.25h / 1 jour</b>	
Coût pédagogique	MODULE 1+2 - ADHÉRENT	640,00 €	..... €
	MODULE 1+2 - NON ADHÉRENT	680,00 €	..... €
		<b>TOTAL</b>	..... €

**MODE DE PAIEMENT**

Chèque  Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

# Conditions Générales de Vente

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MAISON DE L'ARCHITECTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1 – Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner et les documents de synthèse.
  - 2 – Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée. L'attestation de fin de formation est adressée au participant après la formation sous condition de l'émargement de la feuille de présence.
  - 3 – Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
  - 4 – Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit (LRAR). Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 10 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif.
- En cas d'annulation de la part du stagiaire les frais annexes ne seront pas remboursés.  
Les demandes de remplacement sont admises à tout moment.  
En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.  
La MA Centre se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.